



# Bulletin Municipal de Sainte-Montaine

N° 8 – Juillet 2013

## SPECIAL TRAVAUX

Après de longs mois de travail, voire d'années, 2013 entre dans la phase de concrétisation de nombreux projets, soit par le démarrage de chantiers, soit par la finalisation technique et (ou) financière des dossiers.

Pour toutes celles et ceux qui ne peuvent assister aux débats municipaux, il me semblait important, à travers ce bulletin, de vous apporter une vision globale de ces orientations, mais aussi de vous détailler le financement de chacune d'entre elles.

Malgré cette période où beaucoup de projets sont à l'arrêt, notre commune continue d'avancer en jouant son rôle d'investisseur et permettant par la même d'offrir de l'activité aux entreprises locales.

Le Maire,  
Hervé de POMYERS



### Réunion publique sur « la carte communale »

Vendredi 13 septembre 2013 à 18 heures 30

à la salle des fêtes de Ste-Montaine

*Venez nombreux*

## Aménagement de la circulation

Le 8 juin dernier s'est tenue une réunion publique destinée à présenter deux projets : celui de la future carte communale et celui de l'aménagement de la circulation.

En effet, les différents relevés de vitesse montrent à quel point les conducteurs sont de moins en moins respectueux des règles.

Le débat qui s'est engagé avec la population a permis d'affiner et de dégager des orientations sur les trois axes principaux de la commune (Routes d'Aubigny, de Ménétréol et de Pierrefitte).

Nous avons demandé au bureau d'étude en charge de ce dossier de le finaliser pour la rentrée de septembre, afin de le valider ensuite avec les services de la route du Conseil Général du Cher.

Ce type d'aménagement est généralement financé à 50 % par les recettes des amendes de police, ce qui nous permettrait de proposer deux phases de travaux (2014 et 2015).



# Centre Socio Culturel

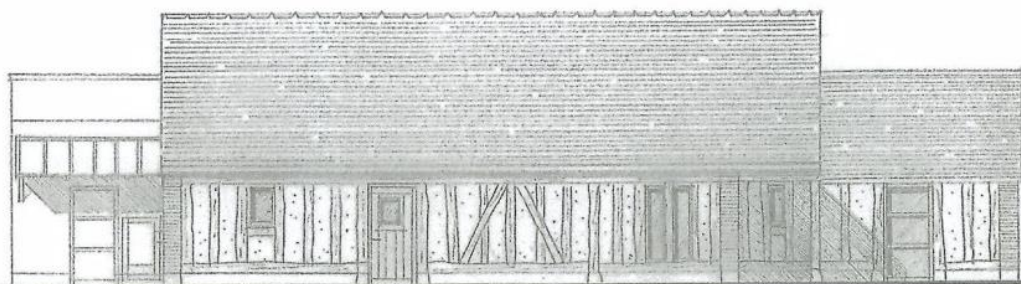
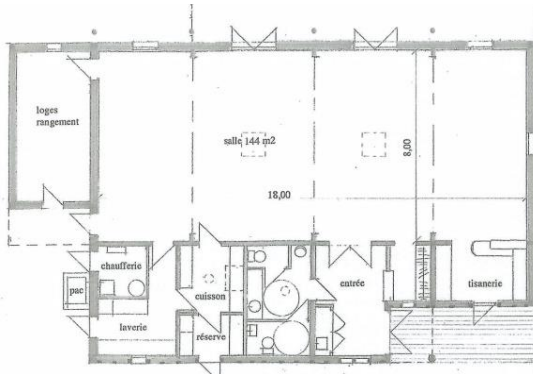
Lorsque nous avons entamé notre réflexion sur la réhabilitation de notre salle des fêtes actuelle, la Région Centre nous a proposé de faire un diagnostic énergétique (gratuit) que nous avons accepté. En conclusion de cette étude, cette salle s'est révélée être un gouffre énergétique par manque d'isolation, par un système de chauffage vétuste de 23 ans, une ventilation et une isolation phonique inexistantes.

A la suite de cette étude, un chiffrage de remise aux normes nous a été présenté suivant différents scénarios. Le plus complet estimait des travaux dans une fourchette entre 140 000 € à 160 000 €. Malgré les subventions, la part communale restante était aux alentours de 100 000 €. C'est alors que deux éléments ont influencé notre orientation.

Tout d'abord, la possibilité de mettre en place dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, le musée Marguerite Audoux et ensuite, l'obligation qui nous est faite pour 2015, de posséder une salle de conseil municipal et des mariages, accessible à toute personne à mobilité réduite.

Après étude et recherche de financement, il nous a semblé plus équilibré d'investir dans un nouveau centre socio culturel, répondant à toutes les normes actuelles, plus moderne et excentré du centre bourg. Ainsi, notre ancienne salle des fêtes permettrait d'accueillir à la fois le musée et la salle de réunion du conseil municipal.

A ce jour, après un appel d'offres fructueux (45 réponses pour 13 lots) et de nombreuses négociations, nous voilà prêt à débiter ce chantier pour la rentrée de septembre avec un délai de travaux entre 6 et 9 mois.



Façade Nord



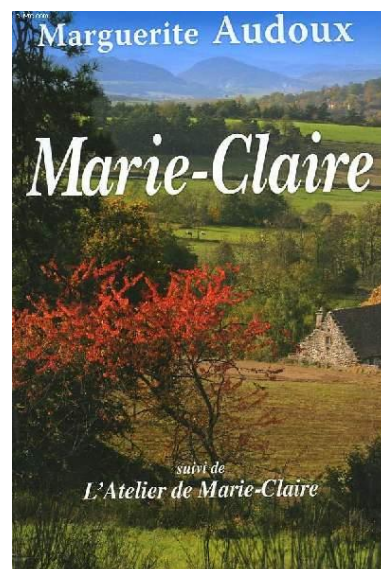
## Maison d'écrivain / Musée Marguerite Audoux

Ce projet est d'évidence une opportunité qu'il ne fallait pas rater. Porté par la communauté de communes Sauldre et Sologne dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural, il s'inscrit dans un programme touristique global de notre territoire qui va faire naître une dizaine de projets différents.

La communauté de communes Sauldre et Sologne a souhaité mettre l'accent sur le tourisme, qui fait partie de ses compétences et reste une des activités majeure dans le Cher Nord.

Profiter de cette opportunité, c'est d'abord bénéficier d'une enveloppe d'aides d'environ 200 000 € (voir plan de financement), de fournir du travail aux entreprises locales et à notre village de créer une activité.

C'est aussi permettre à la commune de réhabiliter des bâtiments anciens, de revoir notre système de chauffage (pour tous les bâtiments de notre commune), de répondre aux nouvelles exigences en matière d'accessibilité, mais aussi de mettre au premier plan notre village à travers ses différentes époques. Ce musée aura pour cible une clientèle variée. Tout d'abord, les vacanciers du centre de vacances



AZUREVA, mais aussi les hébergeurs importants de notre territoire (Résidence André Maginot, campings ...). Ensuite, une mise en avant de ce musée sera étudiée avec l'office du tourisme Sauldre et Sologne. D'autres actions devront être menées auprès des écoles et collèges alentours, ainsi qu'auprès des conteurs littéraires de notre région.

Nous estimons que le prix des entrées, conjugué à la vente de produits dérivés et la location des espaces, devrait permettre d'amortir notre investissement entre 8 et 10 ans. Nous serons alors libre d'utiliser cet espace soit pour le faire évoluer ou pour en disposer autrement.

### Plan de financement

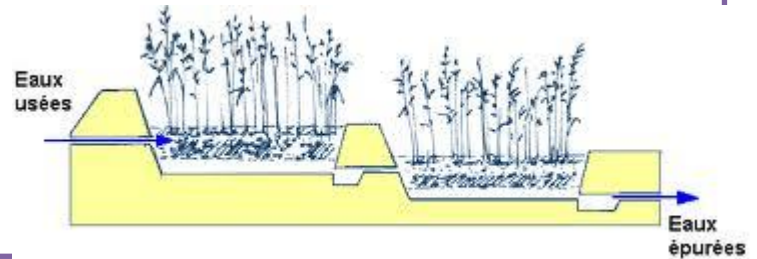
	Centre Socio Culturel	Musée Marguerite Audoux	Salle de réunion et des mariages
<b>Coût des projets HT</b>	<b>326 700 €</b>	<b>277 900 €</b>	<b>30 235 €</b>
Conseil Général du Cher	32 200 €	55 580 €	
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Etat)	70 000 €	70 000 €	10 000 €
Région Centre		32 600 €	
FMM		40 546 €	
FIPHFP			2 054 €
Fonds Parlementaires	20 000 €		
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>122 200 €</b>	<b>198 726 €</b>	<b>12 054 €</b>
% de subventions	37.40 %	72 %	40 %
<b>FONDS PROPRES DE LA COMMUNE</b>	<b>204 500 €</b>	<b>79 174 €</b>	<b>18 181 €</b>

Comme vous pouvez l'observer, les subventions obtenues sont exceptionnellement importantes (50 %), ce qui nous permet, grâce à nos fonds propres de financer ces trois projets. D'autres aides sont susceptibles d'être obtenues sur la partie Musée Marguerite Audoux / Salle de Conseil.

## Assainissement collectif

Depuis de nombreuses années notre système d'assainissement datant de 1978 ne répond plus aux résultats qui lui sont demandés. Plusieurs diagnostics (1995 et 2001) ont mis en AVANT ces dysfonctionnements et ont été confirmés par une étude que nous menons depuis 1 an avec une entreprise spécialisée. Cette nouvelle étude, indispensable pour obtenir des subventions (les autres étant trop anciennes), a mis en évidence des infiltrations d'eaux dites parasites (nappe phréatique). Les conclusions de notre réflexion, menée conjointement avec les services de la DDT du Cher, nous dirigeraient vers une réhabilitation partielle de notre réseau de collecte d'eaux usées et la mise en place d'une nouvelle unité de traitement (roseaux). Cette dernière serait plus naturelle et surtout moins coûteuse en entretien.

Une réunion avec Monsieur le Préfet et les services concernés a permis de dégager un calendrier permettant d'envisager un dépôt de dossier avant la fin de cette année ? afin de monter le plan de financement, ce qui sous-entend que l'agence de l'eau sera aussi partie prenante dans ce dossier de subventions. Ces aides cumulées devraient nous permettre de financer la part communale grâce à notre budget annexe d'assainissement. Affaire à suivre...



## Le café dit « Chez Nonore »



Il y a des choix qui sont difficiles, surtout lorsqu'il s'agit de détruire un lieu où beaucoup d'entre nous se sont retrouvés autour d'un verre, pour partager une partie de billard ou tout simplement pour acheter son pain. C'est pourtant la décision que le conseil municipal a pris. En effet, devant des coûts de réhabilitation trop importants, il semblait plus sage de faire ce choix et de repenser à l'aménagement de cet espace ainsi libéré. Le bâtiment sera donc détruit dès les prochaines semaines le temps de monter les dossiers (permis de démolition, enfouissement d'une ligne EDF avec son financement par le SDE 18).

## Enfouissement des lignes



A chaque rencontre avec les représentants d'ERDF, nous ne manquons pas de leur rappeler à quel point notre commune est fragilisée dans son alimentation électrique lors des tempêtes. Conscient de cette problématique dans la zone Sologne du Cher Nord, ERDF vient de commencer des travaux d'enfouissement. Ce chantier, dont le coût total s'élève à 195 000 € (100 % ERDF) est prévu jusqu'en septembre 2013. Il vise à enfouir 4500 mètres de ligne moyenne tension (20 000 volts), ce qui va permettre d'améliorer la qualité de distribution d'électricité sur notre commune. A quand l'enfouissement de toutes nos lignes aériennes ?



## Mairie de Sainte-Montaine

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et me samedi de 8 h 30 à 12 h 15

Tél. 02 48 58 05 16 ♦ Fax : 02 48 58 23 68 ♦ [mairie.ste-montaine@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste-montaine@wanadoo.fr)